

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation contact@mupras.com
- Prise en charge pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut adhesion@mupras.com

N° W21-729547

128317

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5179

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HAMZAoui Hassan

Date de naissance :

01/01/1952

Adresse :

hamzaoui2@yahoo.fr

Tél. :

0627745260

Total des frais engagés : 1800,00 dh

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Dahir EL BARDAI

OPHTALMOLOGISTE

219, Bd. Zerkouni - Rés. El Bardai

Maârif - CASABLANCA

Tél 05.22.94.95.39 / 06.61.17.72.01

Date de consultation :

05 SEP. 2022

Nom et prénom du malade :

HAMZAoui Hassan

Age: 70

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

Coxal

⊕ G VD

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plconfidential à l'at medecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je  
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 06.10.9.122

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

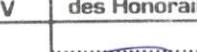
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
U 5 SEP. 2022	CS	-	3000 DT	INP : 0910482 Docteur Dafir EL BARDI OPHTHALMOLOGISTE 219, Bd. Zekkouuni - Res. El Bardi Maârif - Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

EXÉCUTION DES ORDRES DE MÉDECINE		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOPHOTOS**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		
<b>OPTI VERDUN</b> Opticienne Optométriste Mme. CHERGAT Blissam Ahmed Ouahbi N°8 Bordeaux Verdun - Casablanca Fax: 0522 22 33 18 - Gsm: 06 67 80 94 48	05.03.2008	motu unif unis		500,00 500,00 500,00	<u>1500,00</u>		

#### **BELIEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>								
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>								
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>								
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>								
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>								
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>								
<table border="1"> <tr> <td>05533412</td> <td>01433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				05533412	01433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
05533412	01433552											
00000000	00000000											
00000000	00000000											
35533411	11433553											
<p><b>(Creation, remont, adjonction)</b> Fonctionnel Therapeutique, nécessaire à la profession</p>				DATE DU DEVIS <input type="text"/>								
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>								

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



# OPTI VERDUN

## FACTURE

N° 008915

Date 05/09/2022

Mr. Hassan Hassani

Qté	Designation	Montant
1	morture	500,00
1	U.V.B où: +2,50	500,00
1	U.V.B où: +1,00 (-0,75 à 80)	500,00
	<b>OPTI VERDUN</b> Opticienne Optométriste Mme. CHERGAF Bissam Rue Ahmed Ouahbi N° 8 Bordeaux Verdun - Casablanca Tél/Fax: 0522 27 33 18 - GSM: 06 67 80 94 49	
Total HT	IN PV 09 500 1343	
Total TTC	7 CE 00 1708 289 000 085	1500,00 DH

Arrété la présente facture à la somme de milie cinq  
cent dirham

# Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles

Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie  
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

# الدكتور البردعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهورية، العدسات

تخطيط الأوعية، لازر

طبيب داخلي سبقا بمستشفيات تولوز. فرنسا  
طبيب رئيسي سابق لقسم أمراض وجراحة العيون  
بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

Casablanca, le

05 SEP. 2022

الدار البيضاء، في

Mr hassan HAMZAOUI

~~OPTIQUE~~  
~~VERDUN~~  
Opticienne Optométriste  
Mme. CHERGAT Bissam  
Rue Ahmed Ouab, N°8, Bonifac Verdon, Casablanca  
Tél./Fax: 05 22 27 33 18, Gsm: 06 67 80 94 49

Corneille optique v. L'Or

monture

var corneille II engon. pu, Et ind  
avec anti-ref

$$\text{Oft} = +0,50$$

$$\text{OG} = (80 - 0,75) + 1,00$$

~~Docteur Dafir EL BARDAI~~  
OPHTALMOLOGISTE  
219, Bd ZERKOUNI - Résidence Bardai  
Tél: 05 22 94 95 39 / 06 61 17 72 01

219، شارع الزرقطوني - إقامة البردعي - المعاريف - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 94 95 39 - المستعجلات: 06 61 17 72 01

219, Bd. ZERKOUNI - Résidence EL BARDAI - Maârif - Casablanca - Tél. : 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01

I.C.E.: 001862826000041 - I.N.P.: 091048249

# Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles

Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie  
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

# الدكتور البرداعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهورية، العدسات

تخطيط الأوعية، الأزر

طبيب داخلي سابقا بمستشفيات تولوز. فرنسا

طبيب رئيسي سابقا لقسم أمراض وجراحة العيون  
بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

05 SEP. 2022

Casablanca, le .....

الدار البيضاء، في

Mr Hassan HAMZANI

Casablanca opht. V. Pri

ment de la lun

✓ - corne, orga-pu, Fort indice  
l'au schéfet

OD = + 3,50

OG = (80 - 0,75) + 4,00

Docteur Dafir EL BARDAI  
OPHTHALMOLOGISTE  
219, Bd. ZERKOUNI - Rés. El Bardi  
Tél. 05 22 94 95 39 / 06 61 17 72 01  
05 22 94 95 39 / 06 61 17 72 01  
Casablanca

219, شارع الزرقطوني - إقامة البرداعي - المعاريف - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 94 95 39 - المستعجلات : 06 61 17 72 01

219, Bd. ZERKOUNI - Résidence EL BARDAI - Maârif - Casablanca - Tél. : 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01

I.C.E.: 001862826000041 - I.N.P.: 091048249